

Les relations entre parents et personnels d'accueil de jeunes enfants. La transmission des normes au prisme des rapports entre classes sociales

Bertrand Geay

Citer ce document / Cite this document :

Geay Bertrand. Les relations entre parents et personnels d'accueil de jeunes enfants. La transmission des normes au prisme des rapports entre classes sociales. In: Politiques sociales et familiales, n°118, 2014. Production et réception des normes de « bonne » parentalité. pp. 35-44.

doi : 10.3406/caf.2014.3048

http://www.persee.fr/doc/caf_2101-8081_2014_num_118_1_3048

Document généré le 21/10/2015

Abstract

*The relationship between parents and child carers of young children
Communicating norms through social class interrelations*

Following a year-long investigation on fifty families from wide-ranging social backgrounds, the author examines the relationships between parents and different types of child carers. The analysis brings to light a differential gap between parenting methods, and also identifies the norms that are passed on by different institutions surrounding family life. It also highlights the importance of social class in the way how child carers become involved with families. For example, specific connections are observed among registered pre-school assistants and the intermediary categories between working and middle classes. Privileged, yet less symmetrical, relationships between collective day nurseries and the educated upper class, and domestic employees and the wealthy upper class are outlined. The most precarious percentage of working class is excluded from any other relations with the family and loved ones.

Résumé

À partir d'une enquête conduite pendant un an auprès de cinquante familles appartenant aux catégories sociales les plus variées, l'auteur examine les relations que les parents entretiennent avec les différents types de personnels d'accueil des jeunes enfants. L'analyse permet de mettre en évidence un espace de différenciations dans les manières d'être parent et de percevoir les normes transmises par les différentes institutions qui concourent à l'encadrement de la vie familiale. Elle souligne également le poids de l'appartenance sociale des personnels dans la manière dont ils entrent en relation avec les familles. Par exemple, des relations spécifiques d'affinité sont observées entre les assistantes maternelles agréées et les catégories intermédiaires, entre les classes populaires et les classes moyennes. Se dessinent également des relations privilégiées, mais plus dissymétriques, entre, d'une part, les crèches collectives et le pôle cultivé des classes supérieures et, d'autre part, les employées à domicile et le pôle économique des classes supérieures. Les fractions les plus précaires des classes populaires restent à distance de toute prise en charge extérieure à la famille et aux proches.

Les relations entre parents et personnels d'accueil de jeunes enfants

La transmission des normes au prisme des rapports entre classes sociales

Bertrand Geay

Professeur à l'université de Picardie (Curapp-ESS, UMR CNRS 7319).

Mots-clés : Normes – Parentalité – Classes sociales – Modes de garde – Enfant.

À partir d'une enquête conduite pendant un an auprès de cinquante familles appartenant aux catégories sociales les plus variées, l'auteur examine les relations que les parents entretiennent avec les différents types de personnels d'accueil des jeunes enfants. L'analyse permet de mettre en évidence un espace de différenciations dans les manières d'être parent et de percevoir les normes transmises par les différentes institutions qui concourent à l'encadrement de la vie familiale. Elle souligne également le poids de l'appartenance sociale des personnels dans la manière dont ils entrent en relation avec les familles. Par exemple, des relations spécifiques d'affinité sont observées entre les assistantes maternelles agréées et les catégories intermédiaires, entre les classes populaires et les classes moyennes. Se dessinent également des relations privilégiées, mais plus dissymétriques, entre, d'une part, les crèches collectives et le pôle cultivé des classes supérieures et, d'autre part, les employées à domicile et le pôle économique des classes supérieures. Les fractions les plus précaires des classes populaires restent à distance de toute prise en charge extérieure à la famille et aux proches.

S'interroger sur la transmission, par les personnels d'accueil (assistantes maternelles et personnels de crèches, dans leur diversité, mais aussi employées à domicile), des normes de soin et d'éducation des tout jeunes enfants, pose à la fois des questions de définition et une question de méthode (1). En effet, il n'existe pas de stratégie organisée de transmission de normes aux parents chez les personnels exerçant dans les lieux les plus institutionnalisés, comme les crèches, et moins encore chez les assistantes maternelles (Blöss et Odena, 2005 ; Cresson, 1998 ; Darmon, 1999 ; Chauffaut et Dauphin, 2012). Pour le dire autrement, le monde de l'accueil des enfants ne fonctionne pas comme l'univers médico-social de

la naissance et de la petite enfance, où les dispositifs de préparation à l'accouchement, la puériculture de maternité ou la protection maternelle et infantile (PMI) ont pour vocation de transmettre les « bonnes pratiques » aux parents. De plus, à la différence cette fois du monde enseignant, la position sociale et les prérogatives professionnelles dont disposent ces personnels ne les placent pas *a priori* en situation d'imposer des manières de faire aux familles dont elles gardent les enfants – sauf pour quelques domaines bien spécifiques, en particulier les règles sanitaires ou de ponctualité qui conditionnent la garde de l'enfant.

Ce dont il est ici question est donc un processus plus large et plus diffus, lié aux interactions quotidiennes entre parents et personnels, en début et fin de journée. L'hypothèse que l'on souhaite mettre à l'épreuve est que l'alimentation de l'enfant, son sommeil, mais aussi, bien souvent, son comportement, viennent en discussion dans ces échanges, et peuvent être l'objet d'exigences, de conseils ou de simples suggestions énoncées sur un mode allusif, et ce aussi bien des parents vers les personnels que des personnels vers les parents. Cette sorte de cadrage normatif à double sens gagne à être interprété comme un rapport social qui se construit dans chaque situation en fonction des ressources dont disposent les parents et les personnels. Du côté des parents, ces ressources intègrent l'expérience accumulée au fil du temps, mais elles se trouvent fortement corrélées à la position sociale. Du côté des professionnels, les compétences, très variables selon le type de garde, sont là aussi à croiser avec les ressources associées à la position sociale mais également avec les prérogatives proprement institutionnelles dont disposent les personnels ; par exemple, le recours à la crèche place les parents dans une situation bien différente de celle découlant de l'embauche d'une employée à domicile.

(1) On emploie ici le terme de « personnels d'accueil », plus actuel, dans le souci de ne pas renvoyer à une vision dépassée des crèches et des assistantes maternelles. Pour autant, le fait d'inclure à l'enquête les employées à domicile justifie tout autant d'utiliser l'expression « modes de garde », employée dans certains passages de l'article.

Les questions traitées portent sur un large domaine de pratiques. L'allaitement du nourrisson puis la diversification alimentaire, les pleurs et le sommeil du bébé sont l'objet de prescriptions adressées aux parents mais aussi aux personnels d'accueil, et qui émanent des professionnels de santé, des personnels médico-sociaux et des médias grand public ou spécialisés. Mais les interactions qui se mettent en place sont largement dépendantes de l'évolution des pratiques de soin au cours des premières semaines et des premiers mois de la vie de l'enfant, non seulement en raison du développement de celui-ci et des étapes qu'il est censé franchir, mais également en fonction de l'activité professionnelle des parents, de l'expérience qu'ils accumulent peu à peu (en particulier dans le cas de premières naissances) et des arbitrages qu'ils réalisent entre exigences et contraintes plus ou moins opposées : allaiter à la demande sans dérégler la digestion, s'adapter aux rythmes sans perturber la vie du couple, répondre aux besoins naturels de l'enfant sans le rendre « capricieux » et, bien sûr, reprendre une activité professionnelle sans renoncer à son rôle de mère (et de père). Si la socialisation primaire et le mode de vie des parents permettent vraisemblablement d'expliquer une grande part des choix qu'ils réalisent, les ajustements réalisés au cours de cette première année peuvent cependant être tributaires des conseils ou des modèles de pratiques issus, notamment, des professionnels de l'accueil des enfants.

L'inventaire de toutes les formes d'interactions possibles peut ainsi être réalisé, en croisant toutes les positions sociales des parents et les différents modes de garde auxquels ils recourent, pour ensuite examiner l'évolution de ces interactions au fil du temps. La présentation des résultats procédera nécessairement par typification de ces interactions et de leur évolution. Dans un premier temps, une typologie des parents sera définie à partir des principaux axes de différenciation des styles éducatifs et des choix que réalisent les parents en matière de garde de l'enfant, puis, pour chaque type social ainsi distingué, seront analysées les interactions qui se mettent en place entre ces parents et les personnels des principaux modes de garde qu'ils utilisent.

Typologie des familles selon les pratiques de parentalité

À partir des éléments traités, la première étape de l'exploitation a consisté à construire une typification pertinente des familles, tenant compte à la fois de leurs caractéristiques sociodémographiques, des manières dont elles envisagent la parentalité et du type de

pratiques qu'elles développent en matière de garde de l'enfant (2).

Des professions cultivées aux catégories les plus précaires

Quel que soit le milieu social, certains critères semblent aller de soi pour toutes les familles. L'enfant doit être bien traité, notamment ne pas être l'objet de violences et être correctement nourri. La personne ou la structure doivent inspirer confiance. Le temps de garde doit répondre aux besoins des parents ; au minimum, il s'agit de pouvoir « s'arranger », soit quand c'est possible avec le personnel d'accueil soit entre parents pour assurer la meilleure conciliation possible entre les possibilités de garde offertes et les rythmes familiaux.

Les pratiques familiales et les interactions avec les personnels se différencient néanmoins sous de multiples rapports qui renvoient à la diversité des manières d'exercer la parentalité. Une première grande opposition s'impose, au sein de la population, qui rejoint les résultats de travaux réalisés tant par les démographes qui ont étudié le cycle de vie que par les sociologues ayant travaillé sur la petite enfance : l'opposition selon la position dans la hiérarchie socioprofessionnelle, en lien avec le niveau de scolarisation (Régner-Loilier, 2007 et 2009 ; Gojard, 2010). Dans les catégories les plus modestes, l'entrée en parentalité est plus précoce, la reprise d'activité des femmes n'est pas systématique après la naissance de l'enfant et, lorsque celles-ci n'assurent pas elles-mêmes la garde de l'enfant, le mode d'accueil est souvent une assistante maternelle.

Dans les catégories qui occupent les positions les plus élevées, les naissances interviennent plus tardivement, l'activité de la femme est le plus souvent une priorité qui se maintient après la naissance, le mode d'accueil privilégié est la crèche, parfois l'assistante maternelle et, plus rarement, l'employée à domicile. S'agissant du mode d'accueil effectif de l'enfant, il faut bien sûr tenir compte de l'offre locale dans ce domaine. Il est ici utile de rappeler que l'accueil collectif – crèches collectives, haltes-garderies, crèches parentales, jardins d'éveil – ne concerne que 10 % des enfants (ONPE, 2012). Le mode d'accueil le plus fréquent est l'assistante maternelle, agréée ou non, indépendante ou salariée par une crèche familiale (18 % des enfants). Il existe ainsi une forme d'ajustement aux possibilités d'accueil et on observe, de fait, des pratiques diversifiées dans tous les groupes sociaux. Mais du point de vue des conceptions en matière de vie familiale et de modèles

(2) Cette modélisation des styles d'entrée en parentalité, travaillée à partir des matériaux de la présente enquête, prend par ailleurs appui sur une exploitation secondaire de l'Étude des relations familiales et intergénérationnelles (Erfi, première vague, 2005) de l'Institut national de la statistique et des études économiques, menée en partenariat avec l'Institut national d'études démographiques, version française de l'enquête *Generations and Gender Survey* (GGS). Cf. Bertrand Geay et Pierig Humeau, article soumis à une autre revue.

éducatifs, des façons de rendre compte des choix opérés, nombre des discours recueillis peuvent être replacés sur cet axe classes populaires–classes supérieures.

Cet axe de différenciation reste néanmoins insuffisant pour décrire des configurations sociales qui, pour être plus marginales, n'en sont pas moins intéressantes du point de vue des questions traitées ici. Ainsi, en premier lieu, une forte différenciation apparaît au sein des classes populaires. Les fractions supérieures du monde des ouvriers et des employés se rapprochent de celles que certains auteurs ont nommé les « petits moyens » [agents de maîtrise, techniciens, indépendants... Cartier *et al.*, 2008]. On trouve chez les uns et chez les autres la même conception de « l'installation » familiale (la maison, quand c'est possible, et le « beau mariage » venant consacrer l'union). Les conceptions relatives aux soins et à l'éducation de l'enfant font ici une large place à la sécurité matérielle et affective, tout en intégrant des préoccupations d'« éveil » de l'enfant. Les femmes font le plus souvent une préparation à l'accouchement, au moins pour le premier enfant. Le partage du travail domestique est inégalitaire mais les hommes « donnent la main » chaque fois qu'ils le peuvent, y compris pour les soins au nourrisson. Pour les conseils en matière de soin et d'éducation, la famille est largement sollicitée, en association avec la consultation d'ouvrages grand public (Le *Grand livre de ma grossesse*, livres de Laurence Pernoud) et parfois de sites internet, et avec l'émission de télévision « Les maternelles ». L'allaitement maternel apparaît en concurrence avec le biberon. Les préférences en matière d'accueil de l'enfant vont plus souvent, mais pas exclusivement, à l'assistante maternelle, parfois après un congé parental ou en prenant appui sur les grands-mères de l'enfant, lorsqu'elles habitent à proximité.

Les fractions les plus précaires des classes populaires, quant à elles, se caractérisent bien davantage par une forme d'attachement à l'entre-soi familial, où l'acquisition précoce du statut parental est fortement valorisée et où les soins et l'éducation du jeune enfant sont conçus comme naturellement du ressort exclusif de l'univers familial. Les femmes ne suivent que très rarement des séances de préparation à l'accouchement. Dans les familles d'origine étrangère de première génération, notamment d'origine africaine, cette distance aux institutions se lie aux pratiques issues des traditions des pays d'origine en matière de soin et d'éducation des jeunes enfants : l'allaitement maternel n'est pas investi des significations psychologiques qui se sont largement diffusées en France, il est d'ailleurs largement combiné avec le biberon ; les objets qui visent à l'éveil du nourrisson sont peu présents ; la division domestique du travail est souvent très marquée. Dans les familles d'origine

française ou d'origine étrangère de deuxième génération, on observe d'autres signes d'éloignement des normes en vigueur aujourd'hui : la pratique du biberon est quasi systématique ; l'investissement matériel de la naissance est fort mais se marque surtout par l'acquisition d'objets (lit, landau, couches...) ; la mère garde presque toujours l'enfant et les mères et amies sont les sources quasi exclusives de conseils ; la division sexuelle du travail domestique est nettement marquée, même si le père participe parfois quand les deux parents sont au chômage (ce qui constitue, semble-t-il, une différence importante par rapport aux générations antérieures).

Capital économique versus capital culturel

À l'autre pôle, au sein des catégories sociales les plus élevées dans la hiérarchie sociale, de fortes différenciations apparaissent entre un pôle de familles à fort capital culturel, qui relève souvent du secteur public, et un pôle à plus fort capital économique, où l'on retrouve des cadres du secteur privé et des chefs d'entreprise.

Les familles des classes moyennes et supérieures cultivées sont celles où l'on observe le plus fort report et la progressivité la plus grande de l'entrée en parentalité. Il y a place ici pour une manière d'« expérimenter » son existence, y compris en certains cas pour un temps de bohème étudiante ou post-étudiante. En matière de conceptions de la naissance et de l'éducation de l'enfant, on est au plus près des normes diffusées par les institutions médicales et médico-sociales : préparation à l'accouchement, allaitement maternel, réponses aux demandes de l'enfant. L'investissement de la naissance est ici davantage du côté du relationnel et du symbolique. Les hommes participent souvent aux soins donnés au nourrisson. S'agissant de la reprise du travail, les femmes sont face à un conflit de normes : le souci d'apporter la plus grande attention à la sécurité affective et à l'épanouissement de l'enfant les portent à prendre souvent un congé parental ; mais l'attachement à l'égalité hommes-femmes et à leur propre engagement professionnel les incite à ne pas le faire durer trop longtemps et à reprendre leur activité à plein temps. Les sources d'informations sont beaucoup plus souvent des livres spécialisés, des revues. Le personnel médical et paramédical est régulièrement sollicité pour répondre aux multiples aléas de la croissance et du développement du tout jeune enfant.

Au pôle économique des classes supérieures, notamment dans la bourgeoisie de tradition (3) dont les membres ne doivent que plus faiblement à l'école leur position sociale, les représentations et les pratiques sont sensiblement différentes. L'accès à la

(3) On utilise ici le terme de « bourgeoisie » au sens restrictif défini par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (1989), la spécification « de tradition » nous semblant utile pour préciser ce qui distingue ces familles de celles des autres fractions des classes dominantes.

vie d'adulte est conçu sur le mode de l'enchaînement naturel des générations et à distance de toutes les formes de la bohème. L'âge au premier enfant semble d'ailleurs un peu plus précoce. Les femmes ont recours aux séances de préparation à l'accouchement mais sur un mode assez minimaliste et exclusivement pour le premier enfant. Signe distinctif particulièrement important, le biberon est largement préféré à l'allaitement maternel. La division domestique du travail est nettement marquée, même si la part réalisée par les femmes reste limitée par le recours fréquent aux employées à domicile. Les sources d'informations sont à la fois les documents grand public (brochures distribuées dans les maternités, livres de L. Pernoud) et les médecins (de préférence spécialistes), les amies, la famille. La décoration et les objets achetés pour le nourrisson signalent un fort souci de l'éveil de l'enfant (plus proche d'une préparation aux apprentissages que de la quête de l'épanouissement) en même temps qu'un attachement à la distinction garçon-fille. Les mères recourent fréquemment au congé parental et au temps partiel. L'employée à domicile ou la crèche ont la préférence de ces parents.

Pour compléter ce tableau des configurations sociales de pratiques autour de la naissance, on peut enfin distinguer un dernier ensemble de familles, à la recherche « d'alternatives » aux normes dominantes en matière de soins et d'éducation du tout jeune enfant. À l'opposé de la bourgeoisie traditionnelle, ces fractions se caractérisent par l'importance donnée à la culture et à un style de vie dégagé des formes familiales traditionnelles. Les conditions de vie de ces familles peuvent être très différentes, allant du précaire culturel à ce que Pierre Bourdieu (1979) a appelé « *la petite bourgeoisie nouvelle* ». Leurs trajectoires scolaires, leur rapport à l'école et aux savoirs légitimes sont également très variés. Mais ces familles ont en commun de devoir leur position sociale à leur attachement aux biens culturels et d'être à la recherche de tout ce qui peut contribuer à l'épanouissement individuel, d'abord pour les parents eux-mêmes, puis pour leurs enfants. La préparation à l'accouchement est ici fortement investie, dans le registre de toutes les techniques « douces » conçues pour restaurer les liens de l'esprit et du corps et instaurant un nouveau partage des genres : haptonomie, accouchement démedicalisé, participation active des pères... Par rapport aux normes aujourd'hui en vigueur ou que tendent à dessiner les initiatives comme les « maisons de naissance », ces familles sont, en un sens, davantage maximalistes que véritablement réfractaires aux normes dominantes, de telle sorte qu'on peut les considérer comme une sorte « d'avant-garde » des méthodes « douces ». L'investissement matériel de la naissance

est ici particulièrement faible, la préférence allant nettement aux objets prêtés ou de récupération. L'allaitement maternel prend une forme plus militante que dans tous les autres groupes : régulé par la demande de l'enfant, il est aussi plus durable, de plusieurs mois à un an, parfois deux. Il est parfois associé au « cododo » (dispositif consistant à installer le nourrisson dans un lit en continuité avec le lit des parents). Les sources d'informations sont rarement la famille, plus souvent des réseaux amicaux ou militants, des livres scientifiques ou ésotériques, des professionnels hétérodoxes.

Lorsqu'elles ne sont pas sans emploi ou précaires, les femmes reprennent assez rapidement le travail, mais souvent à temps partiel, pour profiter au mieux de l'expérience du maternage. De la délicate articulation entre une conception naturalisante du rapport mère-enfant et le principe de l'égalité homme-femme découlent souvent de forts conflits normatifs. Quand l'enfant est gardé, le mode d'accueil collectif est privilégié.

Faire garder son nourrisson : « bien choisir », « bien tomber »

Précarité et entre-soi

Comme on l'a vu, les membres des fractions les plus précaires des classes populaires privilégient la garde de l'enfant au sein de la famille. Les aspects économiques de cette préférence sont en eux-mêmes très importants, dans la mesure où la prestation versée par la caisse d'Allocations familiales (4) peut se révéler un peu plus avantageuse qu'un emploi faiblement rémunéré, souvent à temps partiel et éloigné du domicile. Pour autant, l'attachement populaire à la famille peut difficilement apparaître comme une simple rationalisation discursive des conditions économiques. Si ces familles font en un sens de nécessité vertu (5), c'est aussi que leurs choix en matière de garde de l'enfant s'inscrivent dans une rationalité plus large et plus englobante. Une certaine méfiance à l'égard des institutions et la volonté d'assumer la vie de la « petite famille » de façon autonome en sont les éléments les plus marquants. Par exemple, l'un des interviewés, jeune père âgé d'à peine 18 ans, justifie ses réticences à l'égard de l'enquête (avant de l'accepter au prix de longues négociations) par le fait qu'il « *n'a besoin de personne* » et « *ne demande rien à personne* » (sans profession et ouvrier intérimaire du bâtiment, entretien à la maternité). Deux mois plus tard, lui et sa compagne racontent joyeusement tout ce qu'ils sont parvenus à gérer, avec la seule aide de leurs propres parents. Dans les mois qui suivent, ils suspendent finalement leur participation à l'enquête, manifestement pour qu'on « *les laisse tranquilles* ».

(4) Complément de libre choix du mode de garde.

(5) Les conditions d'existence – au sens large, incluant les modes de reproduction sociale, et non seulement les conditions économiques (Bourdieu, 1979, chap. 7) – et les dispositions qui en découlent expliquent ce fort attachement des fractions populaires précaires à la famille, y compris comme manière de conjurer la précarité des structures familiales elles-mêmes.

Une étude à partir des familles

L'enquête, financée dans le cadre du programme « Normes de parentalité » de la Caisse nationale des Allocations familiales et du projet de l'Agence nationale de la recherche (ANR) « Venir au monde », a consisté à étudier les interactions entre parents et personnels de garde au cours de la première année de la vie de l'enfant, en fonction des trajectoires et des modes de vie des parents et en replaçant ces interactions dans le contexte des relations que les familles entretiennent avec leur entourage familial et amical ainsi qu'avec le monde médical et médico-social. Dans l'objectif de saisir au mieux la diversité des situations tout en restant dans le cadre d'une enquête qualitative, il a été décidé de constituer une population d'enquête à partir d'une série de terrains diversifiés où la participation à l'étude était proposée à la totalité des parents ou futurs parents rencontrés. Ainsi cinquante familles de différentes appartenances sociales et recourant à différents types de garde ont été recrutées. Des familles ne recourant à aucun mode d'accueil ont été intégrées, ce qui permet de disposer d'un tableau plus complet des différentes manières dont se construit la normativité familiale.

L'enquête a été mise en place dans trois régions qui présentent de forts contrastes sous l'angle morphologique (degré d'urbanisation et d'industrialisation, taux de scolarisation, de qualification et de chômage, fécondité et âge au premier enfant). La prise de contact avec les enquêtés a été réalisée dans quatre maternités différentes (services de préparation à l'accouchement, de grossesses pathologiques et de suites de couches), dans trois antennes de la protection maternelle et infantile (PMI) et par le biais d'associations familiales. De fait, il a été possible de cette façon de réunir des familles représentant une très grande diversité de situations, des parents précoces aux plus tardifs, des hommes et femmes sans aucun diplôme aux plus titrés scolairement, des grandes familles des beaux quartiers de Paris au précaire de la banlieue nord de Paris ou de régions en voie de désindustrialisation.

Des entretiens, portant sur la biographie des parents, sur les soins et sur la garde de l'enfant au cours de la première année, ont été menés à trois étapes différentes : en fin de grossesse ou au moment de la naissance, deux ou trois mois après la naissance, et un an après la naissance. Pour une partie de la population enquêtée, recrutée après la naissance de l'enfant par réseau associatif ou en PMI, seuls deux entretiens ont pu être réalisés. Enfin, les lieux et les moments de l'enquête (dans des groupes de préparation à l'accouchement, en salle de PMI, juste après la naissance, puis en famille), associés au caractère répétitif de l'enquête, lui ont donné une tournure ethnographique, un grand nombre d'observations directes ayant pu être effectuées sur les pratiques et le rapport aux institutions des familles.

Compte tenu de la difficulté à prendre des rendez-vous avec les parents tout au long de cette première année de la vie de l'enfant, ils ont pu choisir la formule qui avait leur préférence : entretiens avec chacun des parents, entretiens avec les deux parents ensemble ou entretiens avec seulement l'un des parents. L'entretien avec les deux parents séparément n'a été choisi qu'une fois, pour des raisons médicales. Un père a été vu systématiquement en l'absence de la mère (couple séparé précocement, le jeune homme vivant chez ses parents). Un autre a été vu une seule fois en l'absence de sa femme, car les horaires de travail de celle-ci avaient été modifiés. Au total, dans environ deux tiers des cas, les entretiens ont eu lieu en présence des deux parents ; et dans un peu moins du tiers des cas, avec la mère seule. Ainsi, près de cent trente entretiens ont été réalisés.

L'espèce d'indifférence que ces familles expriment à l'égard des règles que leur transmettent les personnels de la maternité est à comprendre dans la même perspective. L'entre-soi familial est à la fois le moyen de valoriser les seules ressources immédiatement disponibles, de faire la preuve d'une forme de maîtrise du statut acquis par la parentalité et de se soustraire aux jugements toujours potentiellement négatifs des catégories occupant des positions plus élevées dans l'espace social (Le Pape et Jonas, 2009).

Lorsque les assistantes maternelles prescrivent

Les familles des fractions supérieures des classes populaires et des petites classes moyennes sont beaucoup plus disposées à faire garder leur enfant, le plus souvent par une assistante maternelle. D'une certaine façon, il existe même une relation particulière d'affinité entre ces familles et ce mode d'accueil. Une enquête appartenant à ces fractions exprime sa préférence pour un mode d'accueil collectif, mais il s'agit d'une femme qui exerce elle-même en accueil collectif et qui justifie

son choix par le souci de donner la priorité à « l'éveil » de l'enfant, dans une perspective proche de celle que l'on rencontre communément dans les classes moyennes et supérieures cultivées (agent d'animation en crèche et ouvrier qualifié du bâtiment). Une autre a choisi une crèche familiale, dispositif intermédiaire où l'assistante maternelle est employée par la crèche et où les enfants sont regroupés une ou deux fois par semaine (employée de commerce et ouvrier du bâtiment). Mais la façon dont elle décrit sa relation avec la « nounou » est très proche de ce qu'expriment généralement les parents du même milieu social, en valorisant la dimension interpersonnelle de la relation tout en faisant place à des considérations éducatives en quelque sorte garanties par les institutions.

Pour les autres familles de ce type, le choix de l'assistante maternelle s'impose souvent de lui-même, faute d'autre dispositif, en particulier en milieu rural et dans les secteurs urbains les moins bien pourvus. Il fait néanmoins l'objet, dans la plupart des cas, d'une forme de légitimation par la famille, l'interconnaissance et la

continuité avec l'univers familial étant fortement mis en avant. Tout d'abord, il s'agit de bien choisir ou de « bien tomber ». Le plus souvent, la prise de contact est établie par l'intermédiaire de relations de proximité : amie ou collègue qui a déjà eu recours à cette personne, assistante maternelle exerçant dans le voisinage et appréciée par la famille, voire parfois membre de la famille qui exerce comme assistante maternelle. Plus que tel ou tel aspect particulier de l'éducation de l'enfant, il s'agit surtout de s'assurer que l'enfant sera entre « de bonnes mains ». D'une certaine façon, l'ajustement entre pratiques familiales et professionnelles doit aller de soi. À l'image de la famille, il convient de trouver quelqu'un de « simple » et qui assure l'essentiel des besoins d'un enfant en bas âge : qualités des soins et d'un certain maternage. La propreté du logement, l'espace à disposition, le fait d'avoir un jardin ou au moins d'organiser régulièrement des promenades au square, seront appréciés positivement, alors que les conditions de vie les plus précaires feront l'objet d'une grande méfiance :

– Père : « ... on avait été en voir une première, qui nous avait donné une impression plutôt bonne. Et après on a été voir cette nounou-là ; et là, par contre, ça a été vraiment le coup de cœur... Vraiment le gros coup de cœur, enfin une nounou... Enfin elle était assez jeune, il y avait une maison neuve, il y avait un grand jardin, c'était vraiment propre partout... C'était vraiment, enfin le cadre idéal. Et elle était super gentille, très arrangeante, elle jouait beaucoup avec les enfants... Et donc oui, on a pris celle-ci » (chef de vente et ouvrier mécanicien qualifié, entretien à un an).

L'affinité éducative va ainsi de pair avec une forme de proximité sociale : aux yeux de ces familles, la « nounou » moderne doit implicitement n'être ni trop haut ni trop bas dans l'échelle sociale. La dimension proprement éducative de la garde de l'enfant n'est pas exclue des critères mobilisés par les parents, mais sur un mode qui laisse une assez grande latitude aux assistantes maternelles, d'éventuels recadrages pouvant intervenir une fois la garde mise en place. Ce qui est en réalité le plus important lors du recrutement de l'assistante maternelle, c'est le fait que celle-ci manifeste une véritable vocation pour la fonction :

– Enquêteur : Et pour ce qui concerne le côté, disons plus éducatif, refuser ou pas, le réprimander s'il fait une bêtise ou ce genre de chose, ça a fait l'objet de discussions ou de calages... ?

– Mère : « Parfois... il dit quelque chose qui ne lui convient pas, elle saura lui dire... ».

– Père : « C'est vrai qu'elle a une réelle vocation, c'est-à-dire que, lorsque les enfants... après on le voit quand on y est, quand on n'y est pas, on ne sait pas réellement comment ça se passe, mais elle a une capacité à détourner, par exemple, quand l'enfant va faire telle ou telle bêtise, à repartir sur autre chose... » (employée d'assurance et technicien agricole, entretien à un an).

Lorsque la proximité entre les parents et la « nounou » est particulièrement forte, les relations avec l'enfant se

développent de part et d'autre dans une véritable connivence :

– Mère : « En fait moi, j'ai commencé à tout noter sur un cahier... Et la nounou, elle fait pareil. Tous les jours elle me note ce qu'elle a mangé... des observations... si elle commence... là, elle commence à se lever, donc elle l'a noté. Quelque chose comme ça... les siestes [...] Comme ça, je sais ce qu'elle a mangé, notamment pour les selles parce que, pendant un petit moment, elle avait un petit problème de digestion. Donc, au moins, je sais... » (employée de commerce et ouvrier du bâtiment, entretien à un an).

Lorsqu'un socle de confiance et de proximité est en quelque sorte assuré, la relation en vient parfois à s'inverser, l'assistante maternelle pouvant apparaître comme dispensatrice de multiples trucs : manières de coucher l'enfant, aliments digestes, vêtements pratiques, etc. L'expérience est ici le maître-mot.

– Mère : « Quand je suis arrivée j'avais peur qu'il ait un peu de fièvre et tout, et puis elle a regardé, elle lui a pris sa température... À la maison moi je pouvais pas trop mais quand je suis arrivée là-bas et puis chez elle il fait un peu chaud parce qu'elle a la cheminée et tout. Et puis, finalement, elle l'a pris et il n'y avait pas de température. Je lui ai dit : "S'il y en a, vous mettez un Doliprane, de toute façon il n'y a que ça à faire" ».

– Père : « Elle connaît son boulot, c'est pas le premier qu'elle garde... Elle nous disait, une vingtaine, vingt-cinq ? Je sais plus, un truc comme ça » (employée de commerce et ouvrier qualifié de l'industrie, entretien à deux mois).

Pour ces parents dont le rapport à la prise en charge du nourrisson alterne entre la valorisation des savoirs familiaux et la reconnaissance de la culture légitime, la « nounou » peut, en certains cas, représenter une sorte d'arbitre des « bonnes pratiques » :

– Mère : « On ne savait pas trop, bon on lisait dans les livres, mais c'est vrai qu'elle nous a beaucoup conseillé, et on l'a écoutée, et on a fait ce qu'elle faisait avec les autres enfants en fait... Je me rappelle, la nounou que j'avais à (petite ville), au début, elle m'avait, elle m'a interpellée. Elle m'avait dit qu'on lui donnait trop de viande à Mattéo... Je ne sais plus, elle me parlait un peu d'un terme, je ne m'en rappelle plus trop, mais pour ses défenses immunitaires, il y avait enfin, il y avait quelque chose qui n'allait pas... Mais ce qu'il y a de bizarre c'est que, dans les livres, ils disaient qu'on pouvait... » (chef de vente et ouvrier mécanicien intérimaire, entretien à un an).

Les conseils de l'assistante maternelle prennent une place particulièrement importante lorsqu'au bout de quelques semaines ou de quelques mois, les parents s'estiment dans une impasse quant à la régulation du sommeil de l'enfant. Dans telle famille, c'est le moment du coucher qui fait problème ; dans telle autre, le bébé ne cesse de se réveiller et d'appeler ses parents la nuit. Les conseils, délivrés incidemment dans la conversation lorsque la mère vient récupérer l'enfant, peuvent alors

consister à agir dans un mélange de fermeté, de douceur et, surtout, de régularité : il convient de mettre en place un rituel de séparation empreint d'affection mais qui clôture l'interaction mère-enfant. Parfois, la recommandation peut aller jusqu'à intervenir sur le mode d'alimentation choisi initialement par la mère : un bon biberon, comportant un peu de farine, peut aider le nourrisson à s'endormir et à « faire sa nuit ». L'assistante maternelle joue alors le rôle d'une sorte d'expert indigène, issu du même milieu social et concurrent des prescripteurs médicaux et médico-sociaux qui appartiennent aux classes moyennes et supérieures cultivées. Elle aide les mères à trouver leur propre voie dans les prescriptions complexes qui leur ont été adressées pendant la grossesse et à la maternité.

Le conseil s'élargit parfois au modèle éducatif de façon assez générale, lorsque les échanges passent du domaine du soin à celui de la relation avec l'enfant. Toutes les petites astuces fournies sont alors bienvenues pour trouver le bon équilibre entre les réponses possibles aux différents besoins de l'enfant (affection, sommeil, etc.) et, plus largement, entre principes moraux concurrents : contribuer à « l'épanouissement » de l'enfant versus ne pas le rendre « capricieux ».

La crèche comme institution légitime

Pour les parents appartenant aux classes moyennes et supérieures cultivées, l'accueil en crèche apporte des garanties pour l'éveil de l'enfant et sa socialisation, au sens usuel de production de dispositions sociables. Le niveau de professionnalisme des personnels de crèche est souvent mis en avant mais aussi la dimension institutionnelle de l'accueil, qui évite toute appropriation de la relation affective avec l'enfant :

– Mère : « *Il est hors de question qu'une bonne femme... sans lien social ou affectif avec moi, s'occupe de ma môme, non. C'était vraiment la seule solution [...] les assistantes maternelles, pour moi, ce ne sont pas des professionnelles malgré ce qu'on dit... voilà, c'est surtout qu'elle ait plein d'enfants autour d'elle... Qu'elle soit pas avec deux ou trois dans un appartement. Qu'elle voie du monde quoi* » (mère et père cadres dans le médico-social, entretien à deux mois).

Le choix de la crèche où est accueilli l'enfant est, dans bien des cas, contingent. Mais les parents vérifient qu'un certain nombre de critères sont remplis par l'établissement : horaires d'ouverture, prix, qualité de l'accueil. Les modalités de l'échange d'informations sur le bébé sont ensuite l'un des aspects auxquels les parents sont le plus attentifs. La forme optimale est le classeur ou le cahier de liaison, doublé de quelques impressions orales, de façon à rendre l'échange à la fois précis, indépendant des éventuelles rotations de personnels et malgré tout humain :

– Mère : « *C'est mieux depuis le changement de directrice [...] déjà quand vous rentrez, il y a les "bonjour", chose qu'il n'y avait pas forcément avant [...] et puis, maintenant, on a systématiquement la question quand*

on dépose l'enfant : "Est-ce que ça va ? Est-ce qu'il y a eu un problème ?" » (employée de banque et ingénieur dessinateur, entretien à deux ans).

L'assouplissement du caractère institutionnel de la structure est également bien accueilli pour tout ce qui concerne les soins : adaptation aux habitudes alimentaires, possible arrivée du bébé en pyjama, etc. Lorsque ce n'est pas le cas, les modalités bureaucratiques de l'accueil, les heures de repas et de sieste imposés sont critiqués par les parents, constituant une sorte de prix à payer pour bénéficier d'un service éducatif. Car l'intérêt de la crèche pour ces familles est bien de constituer un véritable lieu d'apprentissage :

– Mère : « *Elle est extraordinaire cette crèche... je ne connais pas d'autre crèche, donc je n'ai pas d'élément de comparaison, mais on a l'impression qu'ils sont déjà à la maternelle, ils ont déjà leurs cahiers [...] ils font des photos d'eux, ils mettent les étapes, ce qu'ils font, leurs progrès, ils les déguisent pour le carnaval, et chacun à ses cahiers, ça leur fera un souvenir, c'est extraordinaire [...]. Ils ont des gros jeux pour la motricité, des escaliers mous ; d'ailleurs depuis qu'ils ont mis ça, ça a coïncidé avec l'étape où [enfant] s'est mis à monter l'escalier à la maison...* » (radiologue et ingénieur commercial, entretien à un an).

De la même manière, les parents des classes moyennes et supérieures cultivées se réjouissent que des activités telles que la peinture, les jeux d'eau ou l'éveil musical – qu'ils n'ont pas toujours la possibilité de prendre eux-mêmes en charge – soient proposées aux enfants. Du point de vue de la diffusion des normes de soin et d'éducation, les parents n'ont, en règle générale, que peu de prise sur les pratiques de la crèche. De leur côté, les personnels ne diffusent que marginalement des conseils directs. Mais la crèche elle-même, en tant qu'institution, apparaît comme une instance de légitimation des « bonnes pratiques » de soin et d'éducation des jeunes enfants. Ici, c'est la demande d'un tee-shirt déjà porté par la mère pour aider le nourrisson à s'endormir qui initie les parents aux conceptions actuelles en matière de sécurité affective aux premiers âges de la vie. Ailleurs, c'est la prophylaxie de la varicelle qui fait l'objet de recommandations. Les parents accueillent souvent favorablement ces prescriptions à caractère psychologique ou médical. Même le cadrage des rythmes et des interactions, que beaucoup d'entre eux jugent un peu arbitraire, peut, dans le même temps, apparaître salubre, notamment lorsqu'ils peinent à faire manger ou dormir leurs enfants. Plus globalement, l'attention que les professionnels portent aux progrès de l'enfant, par exemple en matière de dessin ou de motricité, vient renforcer celle qui existe déjà, de façon plus ou moins outillée, du côté des parents.

Les parents de ce milieu qui ont fait le choix d'une assistante maternelle manifestent des dispositions proches, dans une configuration relationnelle différente. En premier lieu, le recrutement semble se faire

plus fréquemment que dans les couches plus modestes par l'intermédiaire d'institutions, par exemple dans le cadre d'une crèche familiale ou à l'aide des listes fournies par les conseils généraux et après avoir contacté plusieurs assistantes maternelles disposant encore de « places ». La participation aux activités d'une crèche ou d'un relais d'assistantes maternelles est le plus souvent un critère décisif. Ensuite, les parents vont souvent négocier l'instauration de pratiques conformes à ce qu'ils souhaitent en matière de pratiques alimentaires, de siestes et de sorties. L'utilisation d'aliments frais, et parfois de produits biologiques, peut en particulier venir en discussion, de même que le non-usage de la télévision. Un échange formalisé d'informations se met parfois en place, sur le modèle des cahiers de liaison qui existent en crèche. Certains parents de ces familles cultivées relatent leurs difficultés à faire partager leurs attentes en matière de soin et d'éducation :

– Père : « *C'est dans le relationnel, ce n'est pas évident...* ».

– Mère : « *C'est-à-dire que, quand on lui pose des questions, on a l'impression de [l'embêter]... elle se sent...* ».

– Père : « *On est parti au clash deux fois... je ne sais plus c'était quoi... il y a eu la nourriture... on ne savait pas justement... nous, on ne peut pas lui imposer... voilà* » (restauratrice de livres en bibliothèque et artisan luthier, entretien à un an).

Une mère exprime un point de vue apparemment un peu différent, en valorisant une sorte de division du travail de soin, confiant à l'assistante maternelle un rôle de maternage :

– Mère : « *C'était vraiment un truc que je voulais pour lui, je ne voulais pas quelqu'un qui soit éducatif avec lui, je voulais quelqu'un qui soit un peu cocoon. Donc, ça se passe super bien. Moi, j'ai complètement confiance en elle ; en plus, on ne se ressemble pas du tout, on n'a pas du tout forcément les manières de faire* » (psychologue et jardinier, entretien à deux mois).

Pour autant, lors de l'entretien à un an, on comprend que cette préoccupation ne concernait que les premiers mois de la vie, et que l'assistante maternelle suit finalement d'assez près les recommandations maternelles. Dans le cadre d'une combinaison entre crèche et assistante maternelle, cette dernière joue même un rôle de compensation du caractère un peu trop « réglementé » de la crèche :

– Mère : « *Avec la tata... moi, je la vois fonctionner, je lui laisse quand même pas mal de... de marge de manœuvre [...]. Après, on se mettait d'accord toutes les deux parce que, à la crèche collective, ils ne voulaient pas que les bébés soient assis avant qu'ils sachent le faire tout seul... et moi ça me paraissait très aberrant pour [enfant] qui est un bébé qui adorait être assis très tôt... et vraiment être sur le dos pour elle c'était... elle râlait, elle n'était pas contente etc. ; donc la tata et moi, on s'était mis d'accord sur le fait que, à la crèche collective, il ne faut pas qu'ils l'embêtent trop [...]. c'est simple quoi... on sait qu'on est sur la même longueur d'onde sur pas mal de choses* » (psychologue et artisan-jardinier, entretien à un an).

Logiquement, dans ces familles, le rôle prescripteur de la « nounou » est plus rare, plus technique, plus ponctuel :

– Mère : « *C'est quelqu'un qui [...] peut-être parce que les grands-parents sont loin, et puis aussi parce que c'est une dame qui a une certaine expérience, c'est une dame d'un certain âge ; donc elle joue peut-être aussi son rôle de grand-mère... Elle m'a toujours conseillé, des fois, un petit conseil tout bête, mais des petites choses, les chaussettes c'est le début de l'hiver... "Il faut lui en mettre des un petit peu plus montantes parce quand il s'assoit, son pantalon remonte"... Ce sont des petites choses comme ça et j'ai toujours tenu compte de ses conseils...* » (professeur du secondaire et infirmier, entretien à un an).

Un rapport aux normes antiinstitutionnel

Les parents de style avant-gardiste se distinguent de l'ensemble plus vaste des classes moyennes et supérieures cultivées par des dispositions plus attentives encore à l'épanouissement et aux « besoins naturels » de l'enfant. Si ces parents expriment eux aussi une préférence pour la garde collective, ils sont nettement plus rétifs aux contraintes institutionnelles que peuvent imposer les crèches :

– Mère : « *On reçoit un papier qui nous explique que l'adaptation ça va être comme ça... donc le premier jour vous allez avec votre enfant pendant une demi-heure... ça, ils le respectent... le deuxième jour, je ne sais plus, en tous cas il y a un jour où normalement il doit manger un repas de la maison à la crèche et c'est moi qui lui donne... mais elles ont squeezé ça et il fallait qu'il mange un truc de la crèche [...] je n'ai pas trop compris... ça s'est passé pas si mal mais pas très, très bien non plus, ah oui ! Et finalement il a été malade, il n'a pas fini l'intégration [...]. Depuis quatre-cinq ans, ils acceptent le lait maternel... frais... donc, au début je tirais mon lait sur place, je leur laissais du lait maternel mais je ne sais pas, au bout d'un mois on m'a dit : "n'est pas la peine, il ne l'a jamais pris votre lait !" » (sage-femme et ingénieur graphiste, entretien à un an).*

Dans le cas où ils se sont installés à la campagne pour y établir un mode de vie alternatif, les parents n'ont d'autre choix que de garder eux-mêmes l'enfant ou de recourir à une assistante maternelle, agréée ou non. Le recrutement peut alors donner lieu à des oppositions de styles particulièrement marquées :

– Mère : « *On avait l'impression que c'était elle qui était en train de nous trier quoi... "Non, je veux ça ! Non, je veux ça ! Tel jour, tel jour, tel jour !" [...]* ».

– Père : « *Je me suis marré pendant tout l'entretien, je posais des questions [...]* ».

– Mère : « *En plus, une femme de gendarme quoi...* ».

– Père : « *Une femme de flic (rires) [...]* ».

– Mère : « *Non, et puis, il y avait plein de chats dans sa baraque et elle nous dit : "Bon, là, j'ai nettoyé, mais en général ce n'est pas comme ça, il y a plein de poils de chats, on ne va pas faire tout [...]. Et puis, moi, je n'hésite pas à les mettre devant des films machin"... Ok bon, tu cumules... ».*

– Mère : « *Et alors l'autre, par contre, on est arrivés chez elle...* ».

– Père : « *Et là, c'était l'inverse...* ».

– Mère : « *C'était... on est rentré avec les chaussures et vraiment on a senti que ça lui faisait mal quoi. Donc, on s'est dit "Ouah d'accord !", pas un gramme de poussière, rien du tout, tout était rangé, un écran de télé qui devait prendre tout un pan de mur* » (chargée d'études et aide médico-psychologique, entretien à un an).

Quand finalement le recrutement d'une assistante maternelle se réalise, c'est souvent sur la base de principes éducatifs communs ou convergents. Il reste à trouver des arrangements pour certaines des pratiques. Telle famille se charge de la préparation des repas « bio ». Telle autre essaie d'inculquer le mode d'administration des traitements homéopathiques. La situation peut devenir complexe dans le cas où les parents refusent les vaccins :

– Père : « *La nounou, tant qu'elle accepte, ça va, si elle se fait contrôler après elle nous mettra la pression...* » (acupunctrice et documentariste, à un an).

La connivence et la transmission de conseils de l'assistante maternelle aux parents se mettent véritablement en place lorsqu'elle est elle-même experte dans les techniques « douces ». Dans les cas plus courants de simple convergence sur les principes éducatifs, l'assistante maternelle peut toutefois faire quelques recommandations de base, comme le fait d'utiliser un « doudou » pour aider l'enfant à s'endormir.

L'emploi à domicile comme stratégie de reproduction

À l'opposé de l'espace social, les fractions des classes supérieures qui se caractérisent par l'importance de leurs ressources économiques et par le poids de l'héritage familial se préoccupent surtout d'assurer une forme de garde de l'enfant en continuité directe avec la famille. Si la crèche peut représenter une solution acceptable, la garde à domicile est nettement privilégiée, que ce soit par la mise en congé de la mère, l'accueil d'une jeune fille au pair ou le recrutement d'une employée à domicile. Le recrutement de cette dernière fait l'objet d'une grande vigilance, avec prise de renseignements et entretien d'embauche. Lorsque des contacts ne sont pas fournis par des proches, une première sélection peut être réalisée par les sites internet spécialisés :

– Mère : « *J'ai toujours eu beaucoup de chance car, finalement, je suis tombée sur des filles vraiment bien. Alors, je fais une grosse, grosse sélection avant des centaines d'annonces, et après j'échange des mails, je demande des photos, je ne crois pas que ce soit légal* »

– Enquêteur : Ah oui ?

– Mère : « *Je ne crois pas qu'on doit demander aux gens des photos, de choisir les gens sur leur faciès, mais c'est important quand même je trouve, pas tellement pour leur physique mais parce que, quand j'ai des photos de filles qui se prennent parfois allongées dans les blés, je dis "non"... Je veux une jeune fille au pair... on va donner*

dans la sobriété...[...] pareil pour les nounous, là aussi j'ai fait un travail de sélection monstre [...] on s'est mis d'accord de façon très très très carrée sur notre travail [...] je ne suis pas en retard de cinq minutes mais elle n'est pas en retard de cinq minutes non plus [...] elle lave les biberons que je laisse dans l'évier, mais si je laisse ma tasse de thé, elle ne lave pas la tasse de thé [...] du coup, c'est une relation très paisible » (office manager et directeur administratif et financier, entretien à un an).

S'agissant des soins et de l'éducation du jeune enfant, une attention particulière est portée au caractère régulier des pratiques (ponctualité des repas, stabilité des rituels de coucher...) et à la correction du langage :

– Mère : « *J'essaye de la mettre à l'aise mais tout en essayant de lui faire comprendre, par exemple, quand [enfant] dit "salut", je la reprends volontairement devant (la nounou), pour que (la nounou) se dise "c'est peut-être moi qui"... Moi, je reprends [enfant], et seulement (enfant) : "On ne dit pas 'salut', on dit 'bonjour', on dit même 'bonjour monsieur' ou 'bonjour madame'" [...] quand même, quelqu'un qui partage un minimum, les mêmes valeurs éducatives pour continuer ce que nous, on a mis en place* » (chargée de communication d'une grande entreprise et analyste financier d'une grande banque, entretien à deux mois).

Si ces conditions sont respectées, la nounou employée à domicile pourra disposer d'une certaine indépendance pour tout ce qui relève de ses savoir-faire spécifiques : cuisine, soin, jeux...

– Père : « *Elle s'en occupe très bien, elle est efficace, elle les promène, elle les occupe, elle est très bien [...] Elle est assez souple et nous aussi d'ailleurs [...]. Elle cuisine elle-même les légumes, viandes, elle a fait cuire pour le mercredi [...] On commence à la connaître un peu, on sait comment elle fonctionne, ce qu'elle pense, comment elle réagit, etc., oui, oui, ça cadre bien...* ».

– Mère : « *Elle fait un peu comme nous, elle l'envoie au coin...* ».

– Père : « *Elle ne se laisse pas faire... elle est très bien, elle sait y faire, elle a eu pas mal d'enfants, ça fait un moment qu'elle a ceux-ci...* » (directrice comptable d'une grande entreprise et négociateur immobilier d'une grande entreprise, entretien à un an). Plus que d'un rôle prescripteur, c'est d'une forme spécifique de reconnaissance dont il est ici question, lorsque l'employée à domicile bénéficie de la confiance des parents pour prolonger l'action socialisatrice de la famille.



Conclusion

La méthode et le type d'analyse adoptés ont incontestablement pour effet d'homogénéiser chacune des catégories distinguées pour cette comparaison entre groupes sociaux. De même, on n'en finirait pas de préciser la nature spécifique des relations qui se nouent entre les parents et chaque type de personnel d'accueil. L'intérêt

d'une telle approche est surtout de replacer la question de la normativité liée aux modes d'accueil dans l'ensemble des rapports sociaux.

Du côté des dispositions parentales, c'est en comprenant ce qui oppose les positions les plus élevées aux plus modestes que l'on perçoit ce qui se joue dans le rapport aux normes de soin ; c'est en prenant en compte le poids des ressources culturelles et des ressources économiques dans la position occupée que l'on peut reconstituer les différentes conceptions de la famille qui sont au principe des manières d'être parent.

Les personnels eux-mêmes occupent une position spécifique dans l'espace social : proches des fractions

supérieures des classes populaires et des classes moyennes pour les personnels de crèche ; plus démunies et parfois précaires pour les assistantes maternelles (Cartier et al., 2012) ; précaires mais associées aux modes de vie des catégories dominantes pour les employées à domicile. Les proximités et les distances, voire les formes de domination qui se mettent en place entre les uns et les autres, sont directement associées à ces configurations. De là se comprend, par exemple, le rôle particulier joué par les assistantes maternelles pour les catégories intermédiaires de la population. Plus généralement, on mesure de cette façon le poids de ce système de relations dans la manière dont sont diffusées et perçues les normes en matière de soin et d'éducation du jeune enfant.

Références bibliographiques

- Blöss T., Odena S., 2005, Idéologies et pratiques sexuées des rôles parentaux. Quand les institutions de garde des jeunes enfants en confortent le partage inégal, *Recherches et Prévisions*, n° 80, p. 77-91.
- Bourdieu P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- Cartier M., Coutant I., Masclet O., Siblot Y., 2008, *La France des « petits-moyens »*. Enquête sur la banlieue pavillonnaire, Paris, La Découverte.
- Cartier M., d'Halluin E., Lechien M.-H., Rousseau J., 2012, La « sous-activité » des assistantes maternelles : un rapport au métier différencié selon le positionnement social, *Politiques sociales et familiales*, n° 109, p. 35-46.
- Chauffaut D., Dauphin S., 2012, Normes de parentalité : production et réception, *Politiques sociales et familiales*, n° 108, juin, p. 108-115.
- Cresson G., 1998, Formations et compétences dans les métiers du contact direct avec les petits enfants : quelques enjeux, conflits et paradoxes, *Lien social et politique*, n° 40, p. 25-37.
- Darmon M., 1999, Les entreprises de la morale familiale, *French politics, culture and society*, vol. 17, n° 3-4, p. 1-19.
- Gojard S., 2010, *Le métier de mère*, Paris, La Dispute.
- Le Pape M.-C., Jonas N., 2009, Être parent dans les milieux populaires : entre valeurs traditionnelles familiales et nouvelles normes éducatives, *Informations sociales*, n° 154, p. 88-95.
- Observatoire national de la petite enfance (ONPE), 2012, *L'accueil du jeune enfant en 2012. Données statistiques*, Caisse nationale des Allocations familiales.
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M., 1989, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Le Seuil, collection L'Épreuve des faits.
- Régnier-Loilier A., 2007, *Avoir des enfants en France. Désirs et réalités*, Paris, Institut national d'études démographiques.
- Régnier-Loilier A. (dir.), 2009, *Portraits de famille. L'Étude des relations familiales et intergénérationnelles*, Paris, Institut national d'études démographiques, collection Grandes enquêtes.